

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR COPAS**

**DOSSIER : AP1\_n° 233**

***Intitulé du projet : Coordinations locales, Académie de Lyon***

***Porteur du projet : Académie de Lyon***

***Evaluateur du projet : Copas***

***Région(s) d'expérimentation : Rhône-Alpes***

***Date de démarrage de l'expérimentation : 2010***

## **1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation**

### ***Rappel des objectifs du projet déposé.***

- Améliorer le repérage et les mesures de prévention du décrochage à l'interne des établissements de formation initiale, afin de prévenir les sorties prématurées et sans diplôme ;
- Mieux repérer et accompagner les jeunes sortant de formation initiale sans diplôme, par la mise en place d'une coordination locale de l'ensemble des partenaires concernés. Il s'agit, d'assurer un suivi des parcours de formation et d'organiser le repérage des jeunes décrocheurs ou en risque de décrochage, afin de pouvoir leur proposer, sans délai, des accompagnements adaptés dans le cadre d'une coordination locale pilotée sur des périmètres pertinents (à savoir les bassins de l'EN sur l'académie de Lyon). La volonté des porteurs du projet est de travailler en profondeur sur les façons de faire de manière à ancrer des changements au delà de l'expérimentation.

### ***Présentation de l'évaluation et de ses objectifs***

#### ***1. Une évaluation tout au long de la mise en œuvre***

Il s'agit d'une action qui a vocation à expérimenter de nouvelles manières d'agir. Sans pour autant se situer sur une fonction d'accompagnement, il nous paraît donc important de proposer une évaluation tout au long de la mise en œuvre du projet, plutôt qu'une seule évaluation des effets a posteriori. Il s'agit en effet de repérer les points forts comme les points faibles du dispositif :

- les points forts pour les utiliser comme des leviers susceptibles de renforcer les aspects positifs de l'action,
- les points faibles pour susciter la vigilance des porteurs de l'action de manière à ce qu'ils puissent infléchir et réajuster les modalités de mise en œuvre si nécessaire.

Cela est d'autant plus nécessaire que l'on se situe dans une perspective de généralisation des formes d'action expérimentées ici, ou a minima d'une montée en puissance dans les années à venir. Dans cet esprit, nous ferons des retours intermédiaires aux porteurs du projet (qui pourront être diffusés auprès de acteurs), à chaque étape importante de nos investigations.

#### ***2. Les aspects que nous examinons plus particulièrement dans le cadre de cette évaluation***

Nous nous centrons sur la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Même si, en lien avec les services de l'académie, nous suivons au mieux l'avancée des travaux et réflexions en cours, il est clair que les étapes d'appropriation du projet par les différents partenaires au niveau régional, comme l'élaboration des démarches et procédures qu'ils mettent en place pour à la fois mobiliser les différentes institutions et structures concernées sur les 12 bassins et « enclencher » la mise en œuvre, ne font pas directement l'objet d'une évaluation de notre part.

En conséquence, et au vu du projet, les aspects qui nous paraissent plus particulièrement centraux et/ou novateurs dans les modalités d'action et les processus engagés, et porteurs d'enjeux pour la réussite du projet :

- La mise en place d'une cellule de veille dans chacun des EPLE et sa capacité à repérer les élèves en risque de décrochage pour un suivi et des réponses adaptées ;

- La mise en place de coordinations locales sur les différents bassins (12) réunissant l'ensemble des acteurs et ressources, leurs modalités de fonctionnement et les actions qu'elles vont mettre en place
  - pour repérer au plus vite les jeunes sortis du système de formation initiale en s'appuyant sur les données issues des établissements scolaires notamment,
  - pour mobiliser l'ensemble des ressources et proposer à ces jeunes des réponses adaptées à leur situation.

### **3. Les données quantitatives**

Nous nous appuyerons notamment sur les indicateurs qui auront été définis par chaque coordination locale, en fonction des actions spécifiques qu'elle va mettre en place.

Il s'agira de comparer les données dont nous pourrions disposer avec celles de l'année n-1, puis de voir comment elles évoluent sur le temps de l'expérimentation :

- nombre de jeunes repérés et suivis par les cellules de veille
- nombre de jeunes sortis sans qualification des établissements de formation initiale (en cours d'année, en cours de cycle, ou en fin de cycle sans avoir obtenu de diplôme)
- nombre de jeunes, sortis sans qualification, suivis par les acteurs de la coordination locale (et notamment MGI et ML)
- délai entre la sortie de formation initiale et l'inscription dans d'autres dispositifs de suivi et d'accompagnement
- nombre de ces jeunes qui bénéficient d'autres solutions, notamment de formation.

## 4. Etat d'avancement et premiers résultats

### Une phase « préalable »

Le choix de l'académie de Lyon, qui porte le projet, a été clairement que cette expérimentation soit une opportunité pour modifier en profondeur et durablement les pratiques. De ce fait, plus que sur une mise en œuvre « rapide » sur le terrain, elle a misé sur un réel travail d'appropriation par tous les acteurs à tous les niveaux.

Avant même la notification officielle d'un financement du projet qui a été tardive (juin 2010), des premières rencontres ont pu être mises en place à l'interne de l'Education Nationale.

Puis dès que la mise en place du projet a été confirmée (signature de la convention), des rencontres avec les divers partenaires au niveau régional ont été mises en place : Association Régionale des Missions locales, DIRECCTE et Pôle emploi, Région.

Elles se sont référées directement à la circulaire du 22 avril 2009 relative à la mise en place de coordinations locales. Leur objectif a été que tous les acteurs se l'approprient, et décident ensemble des modalités de sa déclinaison sur les différents territoires, et de son animation à l'échelle de l'académie.

Ces travaux en commun ont infléchi le projet par rapport à ce qui était initialement prévu :

- extension d'emblée de la mise en place des coordinations locales à l'ensemble des bassins de l'académie au lieu de 6 bassins « choisis/désignés »
- mise en place d'un Pôle ressource au niveau académique pour ce projet : constitution d'une équipe de 3 chargés de mission sans affectation « directe » des chargés de mission à tel ou tel territoire
- rôle central des inspecteurs d'académie pour l'animation du projet, à l'échelle académique, à l'échelle départementale et en appui à chaque bassin et donc à chaque coordination locale (par exemple pour élaborer son propre projet d'expérimentation dans sa dimension opérationnelle).
- désignation de 2 co-animateurs pour chaque coordination locale
- appel à projets en direction des 12 coordinations locales (qui marque « l'entrée » dans la phase opérationnelle du projet), et examen/validation des projets par une commission, à partir duquel des financements seront octroyés pour leur mise en œuvre. Les porteurs estiment aujourd'hui que 6 ou 7 projets d'expérimentation pourront effectivement être mis en place.
- élaboration au niveau académique, d'un outil de mise en commun des informations sur lequel les coordinations locales pourront s'appuyer (encore à réaliser).

### Une phase opérationnelle qui démarre

A fin d'année 2010, le projet en était à ce passage de la phase « de préparation institutionnelle » à la phase de mise en œuvre effective sur le plan opérationnel.

Il nous semble, au vu des informations dont nous disposons, que toutes les conditions sont maintenant réunies pour que les coordinations locales puissent se mettre en place, élaborer leur projet d'expérimentation, et commencer à travailler très concrètement autour de situations de jeunes.

Les principales interrogations que nous avons concernant le calendrier de cette seconde phase. Le porteur du projet a demandé un report de la date de fin, jusqu'en juin 2012...

notamment en raison d'un démarrage tardif (nous ne savons pas si ce délai supplémentaire sera accordé ou non).

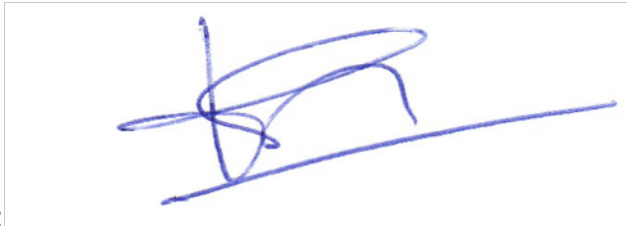
Les réponses à l'appel à projet devraient être effectives en février 2011, puis le travail partenarial en direction des jeunes va s'enclencher sur le terrain.

C'est à partir de ce moment là que nous pourrons réellement mener l'essentiel de notre travail d'évaluation, par rapport aux objets et selon la méthodologie évoqués plus haut.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Véronique PERSUY, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 233, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : 31/01/2011**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Signature :**